



PUBLIÉ LE 08/02/2024

Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) : ibuprofène, kétoprofène, acide acétylsalicylique...

Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont une classe de médicaments utilisés dans le traitement de la douleur, de la fièvre et des inflammations.

Cette classe de médicaments comprend de nombreuses substances comme l'ibuprofène mais aussi l'acide acétylsalicylique (aspirine), l'acide niflumique, le diclofénac, le flurbiprofène, le kétoprofène ou le ténoxiam.

Ces médicaments existent sous forme orale (comme des comprimés ou des gélules) ou injectable et certains peuvent également être appliqués sur la peau sous forme de gels, crèmes ou emplâtres.

A savoir

Depuis le 15 janvier 2020, les AINS disponibles sans ordonnance ne peuvent plus être présentés en libre accès dans les pharmacies : ils doivent être rangés derrière le comptoir du pharmacien.

Dans quels cas ne pas utiliser d'AINS ?

Les AINS **ne** doivent **pas** être utilisés dans les situations suivantes :

- Si vous êtes allergique à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans le médicament ;
- Si vous avez des antécédents d'allergie ou d'asthme déclenchés par la prise d'un AINS ou d'un médicament apparenté comme l'acide acétylsalicylique (aspirine) ;
- Si vous êtes enceinte, à partir du début du 6^{ème} mois de grossesse (au-delà de 24 semaines d'aménorrhée) ;
- Si vous avez des antécédents de saignements gastro-intestinaux ou d'ulcères liés à des traitements antérieurs par AINS ;
- Si vous avez un ulcère ou saignement de l'estomac ou de l'intestin en évolution ou récidivant ;
- Si vous avez des saignements au niveau du cerveau (hémorragie cérébrale) ;
- Si vous avez une maladie grave du foie ;
- Si vous avez une maladie grave des reins ;
- Si vous avez une maladie grave du cœur.

Le risque d'effets indésirables est plus important chez les **personnes âgées**, en particulier le risque d'hémorragie gastro-intestinale, d'ulcère ou de perforation intestinale. Votre médecin en tiendra compte lors de la prescription, ou le pharmacien lors de la délivrance, de ces médicaments. Par ailleurs, en cas de **traitement prolongé**, votre médecin surveillera régulièrement le bon fonctionnement de vos reins, de votre foie et de votre cœur.

Les AINS peuvent masquer les signes et les symptômes d'une infection, tels que la douleur et la fièvre, et peut retarder la mise en place d'un traitement adéquat de l'infection, ce qui peut accroître le risque de complications. C'est ce que l'on a observé dans le cas de pneumonies d'origine bactérienne et d'infections cutanées bactériennes liées à la varicelle. Si vous prenez ce médicament alors que vous avez une infection et que les symptômes de cette infection persistent ou qu'ils s'aggravent, consultez immédiatement un médecin.

En cas d'infection, privilégiez le paracétamol pour apaiser une douleur et/ou faire baisser la fièvre, notamment dans un contexte d'infection courante comme une angine, une rhinopharyngite, une otite, une toux, une infection pulmonaire, une infection dentaire, une lésion cutanée ou la varicelle.

+ Anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) et complications infectieuses graves

Quels sont les principaux effets indésirables de ces médicaments ?

Des effets indésirables variés et nombreux sont associés aux AINS. Ils sont décrits dans la notice de chacun de ces médicaments et accessibles sur la [base de données publique des médicaments](#).

Tous les AINS peuvent provoquer des **effets indésirables digestifs**. Ces effets, comme des nausées ou encore des douleurs abdominales, sont fréquents et dépendent souvent de la dose d'AINS ingérée. Ces médicaments peuvent également être responsables d'effets digestifs plus graves, comme des saignements de l'estomac ou de l'intestin (hémorragies gastro-intestinales) et des perforations intestinales (trou dans la paroi de l'intestin ou du côlon), qui peuvent entraîner le décès du patient.

Les AINS peuvent **empêcher le bon fonctionnement du rein** et causer ainsi une maladie grave appelée « insuffisance rénale aigüe fonctionnelle ». Certaines personnes sont plus à risque, notamment les personnes :

- Âgées
- Déshydratées
- Suivant un régime alimentaire faible en sel (régime hyposodé)
- Présentant déjà une pathologie rénale, cardiaque ou hépatique
- Traitées par un antihypertenseur, comme les inhibiteurs de l'enzyme de conversion (ramipril, enalapril, captopril...), une molécule antagoniste du récepteur de l'angiotensine 2 (les sartans) ou un diurétique.

Les AINS, en particulier lorsqu'ils sont utilisés à des doses élevées sur des durées prolongées, sont également associés à une **augmentation des événements cardiovasculaires (comme l'infarctus du myocarde ou l'accident vasculaire cérébral)**. Les patients les plus à risque sont :

- Ceux qui ont déjà une maladie cardiovasculaire (insuffisance cardiaque, angine de poitrine, antécédent d'attaque cardiaque, pontage, artériopathie des membres inférieurs, tout type d'accident vasculaire cérébral) ;
- Ou qui ont des facteurs de risque cardiovasculaire (hypertension, diabète, taux de cholestérol élevé, antécédents familiaux, tabagisme).

Les AINS peuvent agir sur la coagulation du sang et augmenter **le risque de saignement, en particulier chez les personnes qui prennent des anticoagulants**.

Les AINS peuvent aussi provoquer des **atteintes cutanées graves**, telles que des réactions bulleuses (syndrome de Stevens-Johnson, syndrome de Lyell) et de graves complications infectieuses cutanées et des tissus mous au cours de la varicelle.

Les AINS peuvent enfin provoquer des **réactions allergiques graves**, notamment chez les patients présentant des antécédents d'asthme associés à une rhinite chronique, une sinusite chronique ou des polypes dans le nez.

Informations pour les patients

Quels sont les bons réflexes à avoir pour bien utiliser ces médicaments ?

Avant toute prise d'AINS, demandez conseil à un professionnel de santé afin de vous assurer que vous ne présentez pas une contre-indication à son utilisation.

Dans tous les cas, respectez systématiquement les règles suivantes :

- Lisez la notice avant utilisation ;
- Prenez toujours la dose la plus faible possible, sur la durée la plus courte possible ;
- Prenez votre médicament de préférence au cours d'un repas avec un grand verre d'eau ;
- Respectez les intervalles entre deux prises ;
- Consultez votre médecin si la douleur persiste plus de 5 jours ou la fièvre plus de 3 jours, ou si elle s'aggrave ou en cas d'apparition d'un autre trouble ;
- Arrêtez le traitement dès la disparition des symptômes ;
- Attention, **ne prenez jamais plusieurs AINS en même temps** ; demandez conseil à un professionnel de santé ;
- Les AINS ont des interactions avec de nombreux médicaments, si vous prenez déjà un médicament, demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien ;
- En cas d'infection ou de varicelle, demandez toujours conseil à un professionnel de santé avant de prendre ou de donner un AINS à votre enfant.

Attention, les AINS en application locale sous forme de gels, crèmes ou emplâtre peuvent être photosensibilisants. Ils provoquent une réaction cutanée lorsque la peau est exposée au soleil. Couvrez la zone traitée avec un vêtement pendant toute la durée du traitement et 2 semaines après son arrêt.

Informations pour les professionnels de santé

- Prescrivez ou conseillez la prise d'AINS toujours à **la dose la plus faible et pour la durée la plus courte**.
- **Évaluez particulièrement le risque digestif, cardiovasculaire ou rénal** de votre patient avant de lui prescrire ou de lui conseiller un AINS.
- La coprescription avec un inhibiteur de la pompe à protons n'est justifiée qu'en présence d'antécédents ulcéreux ou de facteurs de risque tels qu'un âge supérieur à 65 ans.
- Attention à la prise concomitante d'anti-vitamine K ou d'héparine.
- Chez les personnes âgées, plus fragiles, évaluez le risque global.
- Sensibilisez systématiquement vos patients sur les risques liés aux AINS et les précautions à suivre en cas d'automédication.

● En lien avec ce dossier thématique



PUBLIÉ LE 17/12/2019

Bon usage du paracétamol et des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) : ces médicaments ne pourront plus être présentés en libre accès

RÉFÉRENTIELS



PUBLIÉ LE 18/04/2019

Anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) et complications infectieuses graves

SURVEILLANCE

Pour en savoir plus

[Conseils pour les parents en cas de fièvre de leur enfant](#)

[Informations de bon usage \(OFMA\)](#)

[Bon usage de l'ibuprofène \(OFMA\)](#)